



L'UNSA-FERROVIAIRE S'INQUIÈTE POUR LA SANTÉ DES AGENTS

Paris, 11 octobre 2019

EN QUELQUES MOTS...

En l'absence d'une connaissance précise de l'impact sur la santé des produits rejetés par l'incendie, le principe de précaution s'impose, et un suivi des agents impactés doit être engagé !!

LE SUJET

Dans la nuit du 25 au 26 septembre 2019, un grave incendie s'est déclaré à Rouen, dans l'usine Lubrizol classée Seveso et Normandie Logistique, provoquant une très importante colonne de fumée.

La pollution qui en découle ainsi que les effets nocifs du mélange et de la combustion de ces produits rejetés dans l'air ou le sol, ne sont pas encore connus totalement : des tests et expertises sont toujours en cours.

Cependant, des cheminots en service ont pu être en contact avec ces rejets.

Dès le lendemain de cet incident, les services médicaux SNCF recevaient quelques agents. Et quelques jours plus tard, la liste des produits rejetés a été portée à la connaissance de l'ensemble des services médicaux SNCF.

Face à cet incident, **l'UNSA-Ferroviaire invite tout agent souffrant de symptômes, d'inquiétude ou ayant besoin de renseignements, à se diriger vers un service médical SNCF ou son médecin traitant.**

Devant un tel évènement, **l'UNSA-Ferroviaire** préconise le principe de précaution qui doit permettre aux agents concernés d'obtenir un suivi médical.

Côté SNCF, une décision récente a permis l'activation d'une cellule au sein de l'entreprise, en relation avec les services médicaux.

Côté UNSA-Ferroviaire, nos représentants suivent les évolutions et œuvrent déjà pour le suivi des agents.

Ce que l'on sait à ce jour :

- Les expertises et analyses ne sont toujours pas totalement terminées ;
- Une note a été élaborée par le professeur Jean-François GEHANNO du Centre de ressources des pathologies professionnelles-environnementales et doit être présentée dans l'ensemble des CSE ;
- Les scientifiques ignorent totalement l'impact réel de cet incendie.

Sans tomber dans la psychose collective, l'UNSA-Ferroviaire encourage l'ensemble des établissements médicaux concernés, dont les agents ont été impactés, à les convier automatiquement à une visite médicale. Nous rappelons que les agents en déplacement sur ce secteur sont nombreux et ne doivent pas être les grands oubliés.

Nous invitons les agents à se rapprocher des représentants UNSA-Ferroviaire, pour les accompagner dans leurs démarches :

UNSA-FERROVIAIRE - Union Régionale de Normandie

Bâtiment I. - 1 Place de la Gare 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN

Tél : 02 35 71 10 26 Tél SNCF : 332585

ur.rouen@unsa-ferroviaire.org

✓ Sophie DEMARES - Secrétaire Régionale Adjointe - 06 37 82 13 10

...à L'UNSA
on s'occupe
de moi...

